

# Règlement Concours costume médiéval 28 et 29 mai 2022



## ➤ Association organisatrice :

L'association VITRINES DE ROUEN, immatriculé au RCS de Rouen, dont le siège social se trouve 11 rue de la Pie à Rouen organise dans le cadre de ses Fêtes Médiévales de Rouen, un concours gratuit pour récompenser les meilleurs costumes sur le thème du médiéval.

## ➤ Conditions générales :

Concours ouverts à tous ( enfants, adultes, famille ou groupe d'amis)

Les inscriptions se font en ligne via le formulaire suivant à remplir :

<https://forms.gle/TD4ioP1bmyJvqrXn6>

Le concours se déroulera sur les journées du samedi 28 mai et du dimanche 29 mai.

Les participants sont invités à déambuler dans les rues de Rouen le **samedi 28 mai** et le **dimanche 29 mai** et à participer au Grand défilé le samedi 28 mai (*départ à 17h00 de la Place du Vieux Marché*).

Afin de valider votre inscription, vous devez obligatoirement y joindre une ou plusieurs photos de votre costume ( à transmettre au plus tard le samedi 28 avant 17h).

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée aux organisateurs de photographier, ainsi que d'utiliser les photographies gratuitement et à sa volonté, notamment dans les documents de communication (journaux, site internet, etc.)

## ➤ Catégories :

Le concours représentera différentes catégories de costumes :

- Une catégorie pour les enfants :
  - 1<sup>er</sup> Prix du chevalier en herbe
  - 1<sup>er</sup> Prix de la petite princesse

# Règlement Concours costume médiéval

## 28 et 29 mai 2022



- Une catégorie adulte
  - 1er prix du plus beau sire
  - 1er prix de la plus belle gente dame
  - 1<sup>er</sup> prix spécial groupe (famille ou amis) une seule inscription pour le groupe
  - 1er prix spécial insolite ( ce prix récompensera les idées les plus insolites)

Les participants ne peuvent pas concourir pour plusieurs catégories.

- **Critères de sélection :**
  - Originalité et créativité
  - Authenticité
  - Qualité des matières choisies
  - Représentation globale du personnage ( maquillage, coiffure, accessoires...)

- **Classement et remises des prix :**

Les résultats du concours et la remise des prix auront lieu le dimanche 29 mai 2022.

1 gagnant sera désigné pour chaque catégorie.

Tout participant enfreignant le règlement du concours se verra disqualifié.

- **Modification du concours :**

La société organisatrice ne saurait être tenue pour responsable si, en cas de force majeure, ou de toute autre cause, le Concours devait être reporté, écourté ou annulé. La société organisatrice se réserve par ailleurs la possibilité de prolonger ou de limiter la période de participation, de le reporter ou en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.